

Image not found or type unknown



transformateur edf sur le terrain de la copropriété

Par mcmp, le 10/05/2021 à 08:50

bonjour

nous sommes une copropriété de petits immeubles construits en 1996 à Chambéry.

Sur le terrain à coté des parking il y a un transformateur EDF, avec un emplacement devant signalé interdit de stationner.

La question est ; comment faire respecter cette interdiction, peut on fermer cet acces et déposer les clés au syndic?

ou encore peut on disposer de cet emplacement, qui reste un moyen d' accéder au transformateur?

merci

cordialement

mcm